



## **La Caisse d'Épargne Ile-de-France, forte de ses expertises, accompagne le développement stratégique de la Fondation Santé Service**

La Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) a démontré son savoir-faire en orchestrant le financement de l'acquisition stratégique des activités d'hospitalisation à domicile (HAD) et de service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Clariane par la Fondation Santé Service.

### **Un premier tirage de dette a eu lieu le 30 septembre 2024**

La Fondation Santé Service, conseillée par la société Edmond de Rothschild, a bénéficié d'un dispositif de financement structuré impliquant la CEIDF, sur la part la plus importante, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes (CERA), Arkéa et LCL. Le premier tirage de dette, marquant l'acquisition de la société HAD Yvelines Sud, a eu lieu le 30 septembre 2024. Le tirage total de la dette s'étalera sur deux ans, en fonction des autorisations de transfert des différentes activités, délivrées par les Agences Régionales de Santé (ARS).

### **La CEIDF sera le premier intermédiaire de la Fondation tout au long de l'opération**

La CEIDF assurera tout au long des acquisitions le rôle d'agent de coordination aux côtés des autres financeurs. La réussite de cette opération complexe repose sur la synergie des expertises internes de la CEIDF. La connaissance approfondie des secteurs privé lucratif et associatif, ainsi que la coopération efficace entre la CEIDF et la CERA, ont été déterminantes.

Les experts CEIDF des Financements Structurés, aux côtés des équipes du Pôle Santé et Médico-Social spécialisées et dédiées à l'accompagnement des besoins spécifiques des acteurs du secteur de la santé, ont uni leurs expertises pour garantir une transition fluide et offrir un accompagnement optimal à la Fondation Santé Service.

### **Une expansion majeure pour la Fondation Santé Service**

Créée en 1958, la Fondation Santé Service est un pionnier de l'hospitalisation à domicile et le premier opérateur d'HAD en France. Grâce à cette acquisition, elle intègre un réseau de 8 établissements d'HAD répartis dans cinq régions françaises (Grand-Est, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France, Centre Val-de-Loire) ainsi que 3 services de soins infirmiers et d'aide à domicile (SSIAD). Cette expansion permettra à la Fondation de prendre en charge quotidiennement 2 500 patients à domicile, représentant près de 13% de l'activité nationale d'HAD.

#### **CONTACTS PRESSE**

Agence hopscotch  
Samuel GODISSART – 07 78 21 59 83  
sgodissart@hopscotch.fr  
Simon LABOUYRIE – 07 80 97 00 59  
slabouyrie@hopscotch.fr

Caisse d'Épargne Ile-de-France  
Responsable projets médias & RP  
Sonia JOCITCH – 06 24 74 29 91  
[sonia.jocitch@ceidf.caisse-epargne.fr](mailto:sonia.jocitch@ceidf.caisse-epargne.fr)

**À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France :** Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 415 agences et 28 centres d'affaires dédiés aux entreprises ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#)



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**ILE-DE-FRANCE**

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



[www.caisse-epargne.fr/ile-de-france](http://www.caisse-epargne.fr/ile-de-france)

**À propos de la Fondation Santé Service** : Créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 2013, la Fondation Santé Service est le premier opérateur français d'HAD. Elle intervient historiquement en Ile-de-France et prend en charge quotidiennement 1900 patients de tous âges atteints de pathologies aiguës ou chroniques, principalement en oncologie, soins palliatifs, gériatrie, plaies complexes, rééducation, obstétrique et pédiatrie. Elle dispose également d'autorisations pour 3 SSIAD et 3 équipes spécialisées Alzheimer (ESA) représentant 300 places et d'un prestataire de santé à domicile (PSAD).